

GROUPE DE TRAVAIL
GEOGRAPHIQUE
AUBAGNE N°2

07/10/11

## Synthèse du groupe de travail géographique Aubagne N°2

Date: 7 Octobre 2011

Heure: 14h – 18h

Lieu: Centre de Congrès AGORA, Aubagne

**Participants** 

AICARDI Gilles - Ville de Cuges-les-Pins

(ordre

BARGIN Claude-Association de défense des Terres Fertiles du Pays d'Aubagne

alphabétique)

BAUDIN Bernard- Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône

**BONCINO Maurice- Particulier** 

CALFAS Pierre- Union Régionale Vie Nature (affiliée à France Nature

Environnement) - URVN PACA CHAIX René- Vivre à Gémenos

CORNILLE Frédéric- Cave coopérative les Vignerons du Garlaban

DAPON-PIGATTO Mireille- Ecoréseau des pays d'Aubagne

DE MATOS Henri- Association de Défense de l'Environnement de la Basse Vallée

de l'Huveaune

**DESTROST Bernard- Ville de Cuges-les-Pins** 

FABRE Marie-José -Conseil Général des Bouches-du-Rhône

FABRIS Joseph- Ville de Signes FOLLEGOT Jean-Pierre- Particulier

GONELLA Jean-Fédération d'Action Régionale pour l'Environnement (FARE SUD)

GUBLER Claude- Ville de Cuges-les-Pins

HEUMANN Andreas- Particulier
HEUMANN Carmen- Ville d'Aubagne
JULLIEN Claude- FNAUT PACA
KERNEIS Christian- Particulier

LAUNAY Lilian -Association Athélia Entreprendre

**LEYDIER Sandrine- Domaine de Grand Rouvière - Vigneronne** 

MARTY Julie- Tout Aubagne Contre la LGV

**MASSARD Jacques- Particulier** 

MOIA Jacques- Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence - CCIMP

**MONDINI Pascal- APAGE** 

PATOUILLARD Alain- Association TGV et Développement Var-Nice Côte d'Azur

PREA René- Particulier PREA Michelle- Particulier

QUINARD Joël- Ville de Cuges-les-Pins

RIDEAU Benoit- Particulier VARIN Philippe - CG13 VINCENT Nicolas- Particulier

Absents/Excusés AMBERTO Robert- Tout Aubagne Contre la LGV

ALBERT Jean-Marc - Conseil Général des Bouches-du-Rhône

AMBERTO Françoise - Tout Aubagne Contre la LGV AMBERTO Robert- Tout Aubagne Contre la LGV

BALAGUER Isabelle- Direction Départementale des territoires et de la Mer des

Bouches du Rhône

**BONGIOVANNI Lucien-Vivre à Gémenos** 

**BONOMO Claude- Particulier** 

COHEN Lucie- Association du Parc d'Activités de Gémenos (APAGE) CONAN Sébastien- Fédération des Bouches du Rhône pour la Pêche et la

**Protection du Milieu Aquatique** 

ELKOUBY-BENICHOU Pierre- Conseil de Développement de la Provence Verte ESCALIER David -Collectif de défense des Terres Fertiles des Bouches-du-Rhône. FRANKART Benoit- Association Alpha GASPERINI Guy- Syndicat des vins de Côte de Provence HENAFF Robert- Association LGV PACA LEYDET Jean-Christophe -Conseil Régional Provence Alpes Côte d'azur RAMPAL Gérard- Ville d'Aubagne REYNAUD Jean- Union Départementale des Bouches du Rhône pour la

Sauvegarde de la Vie et la Nature
ROLLEY Marc- Syndicat des vins de Côte de Provence
ROSSELLO-GILLES Marie-Pierre -Syndicat des Paluds
ROUX Elisabeth- Association Les Verts du Golfe de la Ciotat

CACCOMA Madina Darticuliar

**SASSONIA Nadine -Particulier** 

SATURNINI André- Communauté urbaine Marseille Provence Métropole

TARI Soledad- Association Les Vins de Bandol

THINON Michel- Comité pour la défense des sites naturels (COSINA)

THIOLLIER Jean-Sébastien - Association des vins de Bandol

**TOUZE Vincent- Communauté urbaine Marseille Provence Métropole VILLENEUVE André- Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône** 

En tribune : Stéphane Rosso (Chef de projet RFF), Marion Picquet (Responsable territoriale AMOG), Christophe de Molliens (Responsable Exploitation), Diane Julien (Responsable territoriale AMOC).

### **O**RDRE DU JOUR

- Synthèse des 1ers groupes de travail
- Rappel et réponses des attendus du groupe de travail
- Synthèse des avis du groupe de travail sur les scénarios pour le COTER
- Préparation du prochain groupe de travail
- Recueil des observations sur les documents remis

## **DOCUMENTS ENVOYES**

- Synthèse du groupe de travail n°1
- Verbatim du groupe de travail n°1
- Feuille d'émargement
- Fiches d'engagement RFF

#### QUESTIONS POSEES / THEMATIQUES ABORDEES

# <u>Capacité & exploitation gare Marseille-Saint-Charles et interdépendance entre LGV et système régional.</u>

Le groupe de travail exprime une volonté de défendre le train, qui présente un vrai intérêt général. La priorité est celle du **quotidien** – donc des **TER**- même si le groupe s'accorde sur le désir de voir la part du rail -aujourd'hui de 10% en France- augmenter. C'est pourquoi le besoin de grande vitesse est un point d'accord.

Le groupe se positionne sur la nécessité de passer en « site propre », avec une ligne nouvelle qui n'empiète pas sur le réseau TER actuel. La question est posée des 5 voies entre l'Est de Marseille et Aubagne ( 3 pour le TER et 2 pour la ligne nouvelle).

De plus, le groupe insiste sur l'importance de la **régularité** des circulations.

Des précisions sont attendues sur :

- la durée d'un trajet Aix-Aubagne sans changement (sans passer par MSC)
- le nombre de voyageurs Marseille-Nice et Paris-Nice- tous modes de transport confondus, et la part du train.

# <u>Contribution de L'Association « Vivre à Gémenos » pour un fuseau alternatif au passage dans la Vallée de l'Huveaune.</u>

Mr Chaix reprécise sa contribution, dont l'objectif n'est pas de mettre la ligne nouvelle dans les territoires voisins et donc d'impacter d'autres milieux humains. « En l'état, cette hypothèse ne correspond pas à ce que nous souhaitions ».

Le tracé présenté par l'association et passant par les territoires de Carnoux, Cassis, La Ciotat, Ceyreste est, unanimement, abandonné : « On ne veut pas déplacer le problème : notre soucis est d'avantage la réalisation d'une ligne en site propre, et avec le moins d'impacts sur les populations et l'environnement ».

Ce qu'il faut en retenir est plus **«un principe»** de fuseau qui ne passerait pas par la vallée de l'Huveaune/Aubagne/Cuges et qui épargnerait au maximum les bâtis et les activités économiques. Il demande à RFF d'étudier un fuseau qui pourrait finalement se situer plus au Nord dans des zones moins urbanisées.

Mr Fabris -Ville de Signes- tient à préciser qu'en aucun cas un tel fuseau devrait empiéter sur les **vignobles de Bandol** et qu'une telle option n'est envisageable pour le Var que sous certaines conditions : se situer dans le couloir entre la RN 8 et le vignoble de Bandol.

Si un tel fuseau intermédiaire n'était pas réalisable, il est demandé à RFF de se référer a minima au rapport Ferrier 1992 (Collège d'experts) sur une **solution dite « du Douard »**.

Mr Chaix conclue son intervention en excluant le scénario « catastrophe » d'un passage dans la Vallée de l'Huveaune et dans la plaine d'Aubagne.

#### Eléments de prospective pour une gare à l'Est de Marseille.

RFF précise que cette option sera étudiée en phase 2.

Attendu du groupe : des éléments de prospective sur la zone de chalandise (nombre de voyageurs...).

#### **Documents remis:**

Aucunes observations particulières n'ont été remontées par les acteurs sur l'ensemble des documents présentés.

#### AVIS EXPRIMES PAR LE GROUPE SUR LES SCENARIOS

Les points de convergence à l'issue du groupe ont porté sur les sujets suivants :

- Priorité aux TER
- Nécessité d'une vision globale des transports, d'un réseau interconnecté au niveau des gares (fer et transports en communs urbains) permettant un report modal vers

- le rail (parkings relais, pas de pertes de charges , modes doux, aménagement urbain des secteurs de gares...)
- Elément non négociable : la préservation du milieu humain- d'où la volonté d'une solution de fuseau alternatif optimisé qui évite la Vallée de l'Huveaune.
- Attention particulière à porter sur le traitement du bruit et plus globalement le cumul des nuisances dans ce secteur sensible.

#### Motion du groupe écrite sur les aspects budgétaires :

« Le coût ne devrait pas être opposable et ne doit pas constituer un frein au traitement des enjeux environnementaux et humains définis dans les groupes de travail. Le traitement de ces enjeux constitue une obligation de résultat pour RFF ».

#### Les critères de choix des scénarios :

- Besoin de la ligne à Grande Vitesse, maillée, non jumelée avec la ligne existante et qui n'empiète pas sur le TER.
- Importance du critère « robustesse» et « gestion du risque » dans le choix des scénarios pour ne pas fragiliser le réseau actuel, notamment dans la Vallée de l'Huveaune (maillage ligne actuelle et nouvelle).